

6^e Année. — N° 265

Le N°: 40 centimes



15 Novembre 1919

LE PAYS DE FRANCE



NOTRE CHAMPION G. CARPENTIER

vient de partir pour Londres, où il doit se mesurer avec un adversaire digne de lui : le match Carpentier-Beckett sera le gros événement sportif de la saison. En attendant il poursuit son entraînement en pratiquant les sports les plus variés : il prouve, à la chasse, que son coup de fusil n'est pas moins sûr que son coup de poing.

Abonnements : France, 20 fr.; Étranger, 30 fr.

Édité par **Le Matin**, 6, Bd Poissonnière, Paris

O.A.

FOP 57

LA MANIÈRE DU CLUB DES CENT

Saines recommandations aux hôteliers

I

NE songe qu'à des choses drôles — aux déboires de tes concurrents — pour que ton visage soit fleuri d'un sourire. Le sourire est la meilleure enseigne d'un hôtel.

II

Si tu n'es pas gourmand, on fera chez toi de la mauvaise cuisine. Cultive ta gourmandise comme une plante rare et précieuse. Nourris-la. Arrose-la.

III

Dis à tes clients, quand ils reviennent pour la seconde fois : « Vous avez engrassé ! » — s'ils sont maigres — et : « Vous avez un peu fondu ! » — s'ils sont gros.



Efforce-toi d'avoir une jolie caissière

IV

Sois obséquieux, ça ne froisse jamais personne.

V

Mène ton personnel au doigt et à l'œil, mais avec le moins de mots possible. Un patron qui hurle et se fâche déplaît à la clientèle et trouble sa tranquillité.

VI

N'oublie pas de faire poser des tapis dans les couloirs.

VII

Mets des fleurs dans les chambres et sur les tables du grill-room. Pourvu que ce ne soit pas des fleurs artificielles.

VIII

Si tu aimes la blanquette de veau, ne t'imagine pas que tout le monde aime la blanquette de veau.

IX

Appelle les lieutenants : « Mon capitaine », et les capitaines : « Mon commandant. »

X

Si, par hasard, un ministre descend chez toi, demande-lui au moins le mérite agricole. Un ministre dont on ne sollicite rien part vexé.

XI

Lave toi-même les mains de ton personnel, pour être sûr qu'elles sont propres.

XII

Défends aux garçons du grill-room de faire des ronds dans les sauces avec leurs doigts. C'est peut-être un jeu amusant, mais ça choque les consommateurs.

XIII

Quand un client paie sa note, offre-lui un petit verre de fine champagne. Ça te coûte peu, et la fine champagne est un digestif : elle aide la note à passer.

XIV

Sois prodigue de papier à lettres avec en-tête. Lorsqu'un client en use, c'est de la publicité qu'il te fait.

XV

Efforce-toi d'avoir une jolie caissière.



XVI

Mais ne lui donne pas ton cœur. Elle prendrait la caisse avec.

XVII

Pas de bluff... mais tout de même du tape-à-l'œil. Le client se laisse facilement impressionner. Il aime l'apparence du luxe.

XVIII

Que ton eau chaude soit chaude. La froide peut n'être que tiède.

XIX

Il n'est pas nécessaire que tu te promènes avec une serviette sur le bras. Tu aurais l'air de guetter les mouches.

XX

Quand un client réclame, empresse-toi de faire droit à sa réclamation, même si elle n'est pas justifiée. Tu te rattraperas sur la note.

XXI

Fais accorder souvent le piano de ton salon. Ou bien supprime-le.

XXII

Si ton hall est confortable, si l'on y trouve de bons fauteuils, tu verras augmenter le chiffre des consommations.

XXIII

Le bon café se fait dans des cafetières en terre.

XXIV

Mais faut-il encore que tu aies de bons grains de café.

XXV

Ce n'est pas parce que tu feras payer deux francs de plus par chambre aux personnes ne prenant pas leurs repas à l'hôtel que tu auras plus de clients dans ton grill-room. Fais faire de la bonne cuisine ; ça vaudra mieux.

XXVI

Pourquoi roules-tu de gros yeux parce que le monsieur du 5 sourit



... Parce que le monsieur du 5 sourit à la dame du 33.

souvent à la dame du 33 ? Ça distrait les autres clients et ça te fait deux habitués.

XXVII

Fais porter des petits bonnets blancs à tes femmes de chambre. Ça égaye l'atmosphère et ça améliore leurs pourboires.

XXVIII

Si ton chef réussit les grillades, c'est la moitié de ta fortune.

XXIX

Ne permets à ton personnel aucune espièglerie. Le lit en portefeuille, ça fera rire un client, ça en vexera dix.

XXX

Répète partout que ton hôtel est le meilleur du monde. Ta conviction convaincra. Mais ne dis pas que les autres sont exécrables. On te croirait jaloux.

XXXI

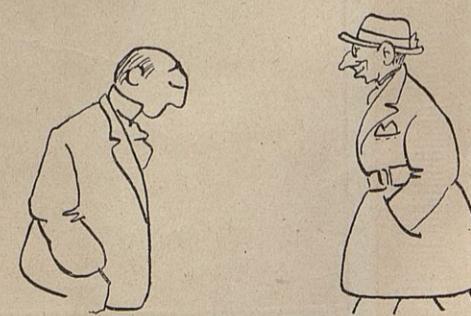
Si tu me vois un jour entrer chez toi, soigne-moi bien et ne me prends pas cher. Je te reraudrai ça.

XXXII

Assure-toi que les sonneries fonctionnent bien. Il n'y a rien d'agaçant comme d'appuyer trente-six fois sur un bouton sans résultat.

XXXIII

Mais fais en sorte que ton personnel seul les entende. Il n'y a rien



Si tu me vois un jour entrer chez toi...

d'agaçant comme d'être réveillé toute la nuit par le grelottement d'un timbre électrique.

XXXIV

Si tu as des couples de gens mariés dans ton personnel, méfie-toi. Ils prendront tes clients les plus importants comme arbitres de leurs querelles de ménage.

XXXV

Prends garde aux clients trop sympathiques. Ce sont ceux qui filent sans payer.

FRANCIS VAREDDES.

URODONAL

lave le rein

**Gravelle
Calculs
Aigreurs
Rhumatismes
Névralgies
Artério-Sclérose**

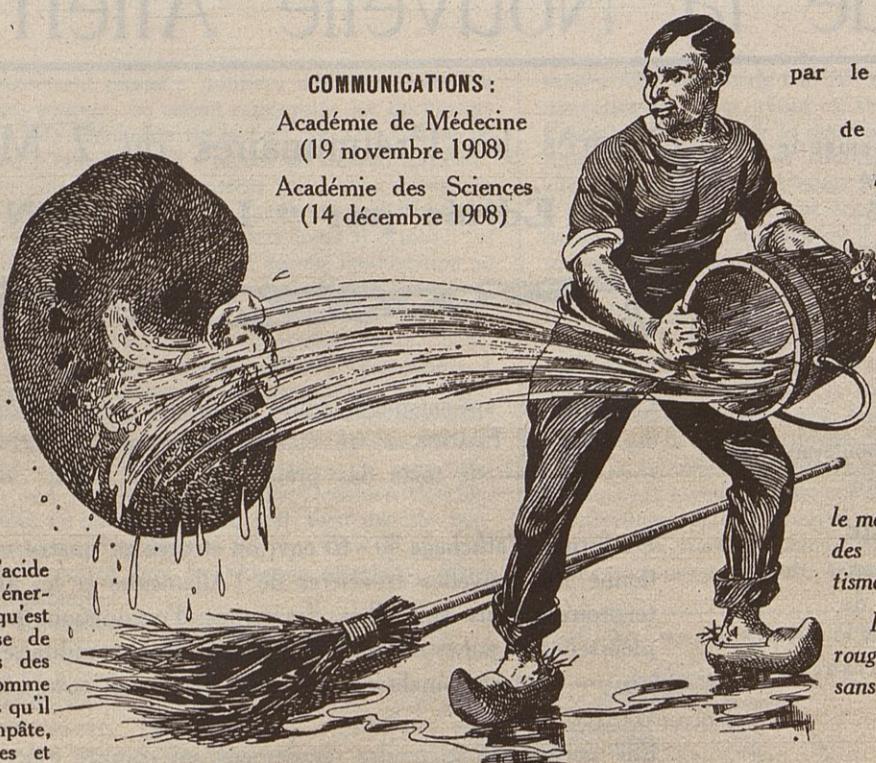
L'URODONAL nettoie le rein, lave le foie et les articulations. Il assouplit les artères et évite l'obésité.

« Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur qu'est l'Urodonal. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires des parois digestives qu'il alourdit, comme des tuniques vasculaires artérielles qu'il incruste ; du derme qu'il empâte, comme des alvéoles pulmonaires et des éléments nerveux qu'il imprègne... D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume et concrète tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâcheux ; il ne semble plus possible, à notre époque, d'en méconnaître et d'en contester la valeur. »

D^r BETTOUX,
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

COMMUNICATIONS :
Académie de Médecine (19 novembre 1908)
Académie des Sciences (14 décembre 1908)

RECOMMANDÉ
par le professeur LANCEREAUX,
ancien Président
de l'Académie de Médecine
dans son
Traité de l' Goutte.



L'arthritique fait chaque mois ou après des excès de table quelconques sa cure d'Urodonal, qui, drainant l'acide urique, le met à l'abri, d'une façon certaine, des attaques de goutte, de rhumatismes ou de coliques néphrétiques.

Dès que les urines deviennent rouges ou contiennent du sable, il faut sans tarder recourir à l'Urodonal.

Etablissements CHATELAIN, 2 bis, r. de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 9 fr.; les trois, franco, 26 fr. 50. Pas d'envoi contre remboursement.

JUBOL

réeduque l'intestin

**L'éponge et le nettoie
Evite l'Appendicite et l'Entérite.
Guérit les Hémorroïdes
Empêche l'excès d'embonpoint
Régularise l'harmonie des formes**

**Constipation
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines
Entérite**

Pour rester en bonne santé, prenez chaque soir un comprimé de JUBOL.

COMMUNICATIONS :

A l'Académie de Médecine (21 déc. 1909).
A l'Académie des Sciences (28 juin 1909)

« Si nos ancêtres avaient pu, en avalant chaque soir quelques comprimés de Jubol, rendre à leur intestin parésié par l'abus des drogues et des lavements son élasticité et sa souplesse, s'ils avaient eu à leur service la ressource de la rééducation intestinale si admirablement réalisée par le Jubol, peut-être l'histoire du clystère compterait-elle à son actif moins d'heures illustres. En revanche, l'humanité eût dénombré moins de souffrances dont les apothicaires, autant que les malades, se firent, à toutes les époques, les inconscients artisans. »

D^r BRÉMOND,
de la Faculté de Médecine
de Montpellier.

« J'atteste que le Jubol possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade. »

D^r HENRIQUE DE SA,
Membre de l'Académie de Médecine
à Rio de Janeiro (Brésil).

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. — La boîte, franco 5 fr. 80, les quatre, franco 22 fr.

— Prenez du Jubol tous les soirs pendant quelque temps, tous vos malaises disparaîtront très vite.



Prix : 0 fr. 60

Vient de paraître :

Carte de la Nouvelle Allemagne

Franco contre demande accompagnée de
0 fr. 75 en timbres-poste

**EN VENTE :**

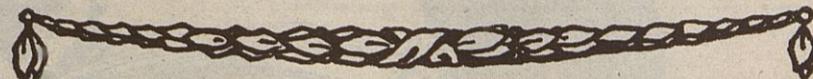
Dans le Hall : 6, boulevard Poissonnière, Paris

et sur demande
chez tous les dépositaires du
MATIN et du
PAYS DE FRANCE
en France et à l'Etranger.



Prix : 0 fr. 60

D'après les Préliminaires du 7 Mai 1919

Éditée par " LE MATIN "

Cette carte, spécialement éditée pour les lecteurs du MATIN et du PAYS DE FRANCE, a été établie avec le plus grand soin d'après le texte des préliminaires du 7 mai.

Du format d'affichage 50 × 65 environ et tirée en quatre couleurs, elle donne les nouvelles frontières de l'Allemagne et les anciennes, les territoires remis aux alliés, les zones d'occupation, les régions de plébiscite, les zones interdites aux établissements militaires, les fleuves internationalisés, les zones aériennes autorisées.

Elle permet de se rendre rapidement un compte exact des modifications apportées par les préliminaires au statut d'avant-guerre, par application du principe des nationalités.

Pour toutes les familles françaises**Pour tous les touristes des champs de bataille**

PRÉCIS DE LA GRANDE GUERRE

PAR LE

Commandant BOUVIER de LAMOTTE*Breveté d'Etat-Major*

Un volume de la Bibliothèque du **PAYS DE FRANCE** avec 36 portraits de généraux, en rotogravure, plus de 30 cartes des objectifs et de la progression des attaques, et un curieux graphique des événements de la Grande Guerre.

4 fr.

Le **Précis de la Grande Guerre**, que le Commandant BOUVIER DE LAMOTTE vient de collationner pour la Bibliothèque du *Pays de France*, est le premier manuel raisonné des opérations militaires sur le front de FRANCE et de BELGIQUE de 1914 à l'armistice.

Il donne en un raccourci saisissant, d'une lecture facile et passionnante, toute la succession des opérations qui composèrent les interminables batailles de la guerre. Chaque bataille est illustrée d'une carte très précise indiquant, suivant le besoin, la situation des principaux objectifs à atteindre ou la progression des armées d'attaque.

Chaque combattant, d'abord, y retrouvera avec la plus grande facilité les dates et le sens général des combats auxquels il a pris part.

Pour les touristes qui visitent en foule les champs de bataille, ce volume maniable, pratique, clair et concis est un véritable aide-mémoire qui leur aidera à comprendre sur le terrain la signification des batailles livrées pour la possession de telle crête, ou la défense de telle ligne d'eau. Les batailles de la Marne, de l'Yser, de l'Artois, de la Champagne, de Verdun, de la Somme, les offensives allemandes et la contre-offensive française y sont présentées en un rapprochement de faits, de dates, d'événements qui donne à l'ensemble de l'ouvrage une valeur documentaire remarquable.

Le **Précis de la Grande Guerre** a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles françaises, dans les mains de tous les touristes des champs de bataille.

EN VENTE SUR DEMANDE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES DU "PAYS DE FRANCE"

Envoi franco contre 4 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à la Bibliothèque du **PAYS DE FRANCE**
2, 4, 6, boulevard Poissonnière, Paris.

LE PAYS DE FRANCE

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

du 1^{er} au 8 Novembre



UAND le gouvernement roumain publierai un livre jaune, ou de toute autre couleur, où seront rassemblés les documents se rapportant à la conclusion de la paix, on sera frappé de la quantité de « notes » qu'il a reçues du Conseil suprême. Il est de ces notes qui ne paraissent pas l'avoir beaucoup impressionné ; mais il en est aussi qui doivent lui avoir été fort désagréables, entre autres celle qu'il a reçue dans les derniers jours d'octobre, et par laquelle le Conseil suprême lui faisait savoir qu'aucune modification ne pouvait être apportée aux démarcations territoriales de la Roumanie déterminées par la Conférence de la Paix.

En effet, la Roumanie ne reçoit pas, dans la distribution par la Conférence des territoires de l'Europe centrale, tout ce qu'elle se croit fondée à réclamer. Elle reçoit cependant des compensations importantes. La Transylvanie, par exemple, qu'elle a toujours revendiquée comme roumaine, lui échoit, et cela représente 120.000 kilomètres carrés. Elle n'a pas tout le Banat de Temesvar, mais elle en reçoit les deux tiers. Ce sont deux riches acquisitions. Si l'on voit par la carte ci-contre combien pourtant s'étendaient au delà les visées de notre alliée, on voit aussi que ses nouvelles frontières l'agrandissent considérablement.

La Transylvanie est une contrée dont les richesses naturelles, mines de toutes sortes et forêts, concourent largement à indemniser la Roumanie des pertes matérielles qu'elle a subies du fait de la guerre. Mais ce n'était pas seulement par intérêt que les Roumains convoitaient cette opulente province : c'était surtout parce qu'environ trois millions de leurs frères y gémissaient sous l'oppression magyare. Qui ne se rappelle l'enthousiasme avec lequel les armées roumaines furent accueillies en Transylvanie lorsqu'elles y pénétrèrent presque sans coup férir dès le début de leur entrée en guerre ! Ces jours d'allégresse, malheureusement, durèrent peu ; bientôt les Austro-Allemands reprenaient l'offensive avec des forces considérables et nos alliés étaient obligés de repasser les montagnes, laissant exposés aux cruelles vengeances des Magyars les patriotes roumains qui les avaient, peu de temps auparavant, reçus avec transport. Quant au Banat, c'est encore dans ses deux tiers attribués à la Roumanie que se trouve ce qui constituait ses principales richesses, par exemple les mines et aciéries de Rechitsa et d'Anina. Les comitats de Temes et de Caros-Severin avec les villes de Temesvar et de Lughos en font partie. Là aussi, la Roumanie mettait en avant la question de nationalités plutôt que la question d'intérêt : son insistance à revendiquer le Banat tout entier s'expliquait, disaient ses hommes d'Etat, par ce fait qu'il y a dans ce pays environ 600.000 Roumains contre seulement 300.000 Serbes. Son ambition était de s'agréger et de fondre en une seule grande Roumanie tous les territoires jusqu'alors situés hors de ses anciennes frontières et où vivaient des éléments roumains. Mais, pour le Banat, les Serbes avaient la même prétention, et eux aussi affirmaient, chiffres en mains, que leurs frères de race formaient le fond de la population. La vérité est que dans ces régions où les races sont si enchevêtrées, il est bien difficile de régler une attribution territoriale de quelque importance sur la nationalité d'origine des occupants. Roumains et Magyars en Transylvanie, Roumains et Serbes dans le Banat, se confondent, se mêlent, et en beaucoup d'endroits sans douté ont dû finir par perdre beaucoup des caractères ethniques qui les différencieraient autrefois. Il n'est pas douteux que la Conférence ait fait pour le mieux et ce n'est pas de sa faute si, en cette question comme en tant d'autres, en voulant arranger tout le monde, elle n'a fait que des mécontents.

La nouvelle Roumanie est donc maintenant constituée définitivement, et ses frontières sont fixées avec la Hongrie et la Serbie ; on peut les suivre sur la carte ci-contre. La Serbie, ou plutôt la Yougo-Slavie ne se déclare pas, elle non plus, satisfaite de la décision de la Conférence. De même que les Roumains se plaignent de ce qu'il y ait au delà de leurs nouvelles frontières beaucoup de Roumains restant noyés dans la masse magyare, de même les Serbes assurent que, dans ces deux tiers du Banat qui reviennent à leur voisine, il y a plus des leurs que de Roumains. Quoi qu'il en soit, ils acceptent cet arrangement et il est bien probable qu'ils ne mettront aucun obstacle à son application.

On avait espéré un moment que les efforts combinés des généraux de l'ordre allaient mettre bientôt un terme à la tragédie qui, depuis trop longtemps, bouleverse la Russie. Les succès qu'ils avaient remportés presque en même temps sur différents fronts autorisaient les prédictions optimistes.

Or, au lieu de voir ces espoirs se réaliser, on a reçu de mauvaises nouvelles de là-bas. Tout est remis en question, au moins pour un temps. Comme pour célébrer le deuxième anniversaire de sa fondation, le soviétisme a donné un effort considérable, et a réussi à rétablir en partie sa situation compromise. Depuis plusieurs jours les communiqués du général Youdenitch attestent que son offensive était arrêtée, puis qu'il avait dû battre en retraite, et enfin qu'il avait perdu l'un après l'autre, et tout en se battant vaillamment, tous les avantages qu'il avait récemment conquis. A la date du 7 novembre on représentait sa situation comme grave. Son front était représenté par une ligne allant de la mer à 32 kilomètres au sud-ouest de Krasnoïe-Selo, puis passant à 24 kilomètres au sud-ouest de Gatchina, et se dirigeant vers le sud à une distance moyenne de 9 à 25 kilomètres à l'ouest de la voie ferrée Gatchina-Pskov et à 32 kilomètres au sud-ouest de Louga. Cette situation s'aggravait, et reste aggravée du fait que la Finlande refuse décidément de porter secours à Youdenitch. Livré à lui-même, en présence de forces considérables que les bolcheviks ont fait revenir en hâte sur ce front, il ne peut guère songer à reprendre d'opérations contre Petrograd.

Sur le front Denikine, les choses n'allait pas beaucoup mieux. Son communiqué du 4 novembre annonçait que des troupes de son armée avaient repris Prohib, et fait là 4.000 prisonniers ; mais il avouait que, dans le secteur du Don, les cosaques avaient dû se retirer sur le Kopersk, sur une cinquantaine de kilomètres. Par contre, le centre de l'armée cosaque avait battu une division rouge et lui avait pris 4.700 prisonniers, 24 canons et 120 mitrailleuses. D'autre part, les bolcheviks annonçaient, le 7 novembre, qu'ils venaient de prendre Tchernigov, en Ukraine.

C'est sur le front de Koltchak que la situation était la plus mauvaise. On mandait d'Omsk, le 4 novembre, que le gouvernement civil avait évacué la ville. L'armée de Koltchak était en retraite sur tout le front. Les bolcheviks avaient reçu de très importants renforts de Russie centrale et du Turkestan ; ils purent refouler les blancs et leur faire 2.000 prisonniers. Leur avance les avait portés jusqu'à l'est de Tobolsk. Les Sibériens venaient de perdre, par suite de ces revers, la plupart des avantages de leur dernière offensive.

Ces événements sont d'autant plus regrettables que de jour en jour la saison va rendre plus difficiles les

opérations, pour des armées en général mal approvisionnées, mal vêtues et insuffisamment équipées. Une grande reprise d'offensive à brève échéance contre les rouges est donc assez improbable.

Coïncidant avec ces fâcheuses nouvelles, un article du journal socialiste anglais *Daily Herald* donne le texte de propositions de paix que le gouvernement des soviets a récemment fait parvenir au cabinet de Londres par l'intermédiaire du député colonel Malone, lequel venait, quelques jours auparavant, de préconiser à la Chambre des Communes la conclusion de la paix entre l'Entente et les bolcheviks. En résumé, ces derniers proposent la paix à la condition qu'on laissera vivre à sa guise, comme Etat indépendant et autonome, leur république des soviets ; que tous les gouvernements existant sur le territoire de l'ancien empire russe conserveront les territoires qu'ils occupent ; que les autres gouvernements établis en Russie se reconnaissent, solidiairement avec celui des soviets, responsables des obligations financières de l'ancien empire envers les Etats étrangers et leurs nationaux. La cessation des hostilités, la cessation de l'aide militaire aux autres gouvernements russes, le désarmement des armées russes, rouges ou autres, l'amnistie pour tous ceux qui ont combattu les soviets, la reprise des relations commerciales avec les gouvernements des soviets, découlent naturellement des propositions principales. Cette offre de paix ne diffère pas sensiblement de celle qui fut déjà faite par l'intermédiaire américain M. Bullitt. Les bolcheviks demandent une réponse à leurs propositions pour le 15 novembre, faute de quoi, sous-entend le document, ils les transféreraient, avec modifications appropriées, aux puissances centrales.

Chez nous, on était, au 8 novembre, tout aux élections législatives. Jusqu'alors la campagne électorale s'était déroulée sans incident notable : bien que chaque jour pour ainsi dire de cette période ait vu éclater quelque nouvelle grève, on constatait en général dans tout le pays moins d'agitation qu'il n'y en avait ordinairement à cette occasion. M. Lebrun, ministre des régions libérées, venait, à propos de son inscription sur la même liste que M. Marin, qui a voté contre le traité de Versailles, de donner sa démission et d'être remplacé au sein du cabinet par M. Tardieu.



LA NOUVELLE FRONTIÈRE OCCIDENTALE DE LA ROUMANIE.

Le deuxième Anniversaire de la République des Soviets

7 Novembre 1917

LA République des Soviets vient de fêter son deuxième anniversaire. Moscou, la « ville sainte » du socialisme, fut toute tendue de rouge. Partout, dans tous les quartiers, des meetings, des conférences, des concerts en l'honneur de la seconde révolution du 7 novembre.

Deux ans déjà. Le régime bolcheviste, auquel l'Europe ne donnait que quelques jours à vivre, dure depuis vingt-quatre longs mois. Moscou s'enivre du triomphe du communisme, mais la Russie entière agonise, et le berceau de la révolution, Petrograd, risque d'un jour à l'autre de tomber entre les mains de Youdenitch.

La révolution du 7 novembre, c'est déjà de l'histoire, et il faut faire un effort de mémoire pour se rappeler les graves événements qui ont suivi la chute de Kerenski.

Le malheureux Kerenski ! Il avait, au dernier moment, essayé de sauver le prestige du gouvernement provisoire. Il avait constitué, le 8 octobre, un ministère de coalition, le cinquième depuis la révolution de mars. Le 20 octobre, il avait réuni le Préparlement. Mais son impopularité croissait de jour en jour. Les élections de Moscou et de Petrograd avaient donné la majorité aux bolcheviks, car le peuple reprochait à Kerenski et aux socialistes révolutionnaires de retarder le partage des terres et de reculer devant la nécessité de faire la paix.

Vers la fin d'octobre, la population de Petrograd attendait avec anxiété la « manifestation » depuis longtemps annoncée par les bolcheviks. Cette manifestation se produisit à la date et à l'heure indiquées, le 7 novembre 1917, et le gouvernement provisoire s'écroula en vingt-quatre heures, comme le tsarisme neuf mois auparavant.

Le Palais d'Hiver, où siégeaient Kerenski et les ministres, fut bombardé par les matelots de Cronstadt, qui tiraient de la forteresse Pierre et Paul, par le croiseur *Aurora*, ancré sur la Néva, et par des gardes rouges installés sur la place du Palais. Les junkers, après une résistance héroïque, furent massacrés, et les femmes du bataillon de Mme Botchkareva furent emmenées aux casernes du régiment Pavlovski et violées par les soldats...

Kerenski parvint à prendre la fuite. Mais la plupart des ministres, Konavalov, Kichkine, Terechtchenko, etc., furent arrêtés et emprisonnés à Pierre et Paul. Dans toute la ville, les insurgés s'emparèrent en même temps des points vitaux de la capitale : les gares, la poste et le télégraphe, le Central téléphonique, la Banque d'Etat. Partout, la garde rouge ne trouva devant elle que quelques sotnias de cosaques et de jeunes junkers.

Comment avait été préparé ce coup d'Etat, qui eut un triomphe si facile ? Un témoin et un acteur des événements, Kamenev, l'a raconté dans une brochure dont voici les passages essentiels :

« Le rôle principal fut joué évidemment par Lénine. Dès l'époque de la Conférence démocratique, il estimait que le moment était venu de donner tout le pouvoir aux soviets. Obligé de vivre en cachette, il demanda au comité exécutif du parti de faire tous les préparatifs nécessaires pour renverser Kerenski. Deux réunions secrètes eurent lieu. Lénine y assista, grimé et coiffé d'une perruque, pour ne pas être reconnu par la police. A ces réunions assistaient environ quinze ou vingt membres, qui devaient devenir ensuite les leaders de la révolution. Il fut décidé de préparer une manifestation populaire et d'engager à fond le combat contre le gouvernement provisoire. On élut un directoire de cinq membres : Lénine, Trotzki, Staline, Dzerjinski et Kamenev. Ce directoire se réunit chaque jour dans différentes maisons du quartier de Viborg. A Smolny, siégeait déjà le Comité militaire révolutionnaire, sous la direction de Trotzki. Dans la nuit du 5 au 6 novembre, les événements se précipitèrent et prirent un caractère si grave que le directoire décida de concentrer toute son action à Smolny. Lénine s'y rendit pour la première fois, mais à l'insu de la plupart des camarades du parti. Le lendemain 7, toutes les opérations des troupes fidèles au comité révolutionnaire furent dirigées par Trotzki, qui resta suspendu au téléphone pendant cette journée historique. »

Cependant, au rez-de-chaussée, dans la petite chambre 36 de l'ancien couvent des jeunes filles nobles, le nouveau gouvernement révolutionnaire se constituait.

« Je me souviens, écrit Kamenev, que Lénine proposa d'appeler le nouveau pouvoir « Gouvernement des ouvriers et des paysans ». Je me

souviens qu'on lut et discuta alors les deux décrets sur la terre et sur la paix, rédigés par Lénine lui-même. Ces décrets furent adoptés à l'unanimité. On décida également de supprimer le vieux titre de « ministre » pour le remplacer par le terme plus révolutionnaire de « commissaire du peuple », et, selon une proposition, on donna au nouveau gouvernement le titre officiel de « Conseil des commissaires du peuple ».

Kamenev raconte ensuite que les socialistes révolutionnaires de gauche refusèrent de faire partie du conseil et que lui-même se rendit au Congrès des Soviets pour annoncer la formation du gouvernement de Lénine. On se battait toujours au Palais d'Hiver, mais la résistance faiblissait.

Kamenev ouvrit la séance du congrès. Les mencheviks et les socialistes révolutionnaires de droite sortirent de la salle. La parole fut donnée à Lénine, qui lut les nouveaux décrets sur la terre et sur la paix. Ceux-ci furent votés presque à l'unanimité, et l'assemblée fit une longue ovation au nouveau chef de la révolution.

« Le pouvoir, écrit en terminant Kamenev, était passé aux mains des soviets. Le gouvernement des ouvriers et des paysans, le premier au monde, commençait à vivre. La révolution prolétarienne avait triomphé. »

Telle est en deux mots l'histoire du coup d'Etat de Lénine. A l'époque, l'usurpation des nouveaux commissaires parut tout à fait précaire : une bulle de savon qui va crever, une révolution mort-née, assuraient les journalistes de l'opposition.

La bourgeoisie avait assisté impossible à ces événements, dans l'espoir d'une réaction immédiate. Ces prévisions furent déjouées. La République des Soviets ne cessa d'affirmer son pouvoir et de réduire ses adversaires par tous les moyens, y compris la terreur rouge, comme les jacobins en 1793.

Il serait trop long d'énumérer toutes les « réformes sociales » commises ou ébauchées par les commissaires du peuple depuis deux ans.

Dès les premiers jours de leur règne, ils ont manifesté l'intention de réaliser la société socialiste... à coups de décrets. Le 8 novembre, c'était le décret de socialisation de la terre, qui donnait les terres aux paysans. Le 15 novembre, c'était le décret réglant le contrôle ouvrier de la production, premier pas vers le transfert de la propriété des usines, des chemins de fer, des mines, etc., à la République ouvrière et paysanne. Le 27 décembre, les commissaires portaient un coup mortel à la dictature du capital et aux priviléges des capitalistes russes et étrangers en décrétant la nationalisation des banques et l'annulation des emprunts. Ils procédèrent ensuite à la laïcisation de la Russie : séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'Ecole et de l'Eglise. Ils réorganisèrent l'enseignement sur la base du travail ; ils

créèrent des facultés populaires, des écoles primaires dans tous les villages. Tels sont les bienfaits du bolchevisme... d'après Kamenev.

Mais ce qui leur attira surtout l'hostilité de l'Entente et de nombreux partis russes, ce fut leur politique pacifiste. Sans attendre la réunion de l'Assemblée constituante, ils signèrent l'armistice avec l'Allemagne impériale. Abandonnés par les Alliés, qui voulaient continuer la guerre, ils allèrent seuls à Brest-Litovsk et ils signèrent la paix séparée le 3 mars 1918. Entre temps, Trotzki avait jeté au vent tous les traités secrets du tsarisme et dénoncé l'« impérialisme » de l'Entente. L'Entente ne pouvait leur pardonner ni Brest-Litovsk, ni l'annulation des emprunts, ni toute leur politique sociale. Elle ne voulut pas reconnaître un groupe de traîtres comme gouvernement de fait de la Russie. Elle favorisa la formation de gouvernements particuliers à Arkhangelsk, à Omsk, à Ekaterinodar.

Elle accorda son appui matériel et moral à Koltchak, à Denikine et à Youdenitch. Mais la crainte même du rétablissement de l'unité de l'empire, avec ou sans tsar, par ces généraux, priva l'Entente du concours actif contre le bolchevisme des nouvelles républiques qui prétendent conserver leur indépendance : Estonie, Lettonie, Lituanie, Ukraine, Géorgie. La lutte contre la République des Soviets dure toujours...

Lénine et Trotzki vont-ils continuer à régner à Moscou ? Seront-ils vaincus par Koltchak ou Denikine ? Les prévisions sont hasardeuses. On peut craindre même que le régime des soviets ne succombe qu'à l'immense lassitude provoquée par la guerre civile et au profond mécontentement dû à l'horrible famine qui va décimer la malheureuse Russie au cours de cet hiver.

BORIS.



LÉNINE PHOTOGRAPHIÉ A MOSCOU DANS UNE COUR DU KREMLIN.

LE PÈLERINAGE AUX CIMETIÈRES DE VERDUN



A Verdun, le Jour des Morts, les pèlerins venus de toute la France se sont joints aux habitants de la région, pour visiter les enclos sacrés où tant de braves dorment leur dernier sommeil dans la terre que l'ennemi ne réussit pas à leur arracher. En haut de la page, c'est dans le cimetière du Faubourg-Pavé, ici, dans le cimetière Marceau, qu'on voit ces groupes chercher, dans les rangs de la glorieuse armée des morts, la place où reposent ceux qu'ils ont perdus.

Le système électoral dans les principaux pays du monde

Au moment où — pour la première fois depuis que notre pays n'est plus en guerre — tous les Français en âge de participer à la consultation nationale vont se presser aux urnes, il nous a paru intéressant de faire connaître comment fonctionne, pour les élections législatives, le système électoral chez les principales nations.

Nous pourrons alors constater que partout d'importantes réformes, issues des nouvelles aspirations des peuples, ont été ou vont être appliquées, et nous verrons que tous les assauts d'éloquence des réformistes modernes ont abouti à l'extension de la puissance et de l'égalité des droits dans la bataille électorale.

Il ne nous restera plus qu'à souhaiter que tout cet acquis soit mis — en toute conscience — par les bénéficiaires au service de leur pays.

* * *

La Belgique qui, d'un coup, vient de faire un pas de géant, était demeurée jusqu'alors fidèle au système plural.

Le suffrage, tout en étant universel, rompait avec les principes égalitaires. Tout citoyen avait une voix ; mais la possession d'un titre universitaire en donnait une de plus ; l'état de propriétaire, encore une ; enfin,



M. ARTHUR DESSEY
Député de la Haute-Marne
Auteur du projet de loi sur le Scrutin de liste. Prés^t de la Comm^{on}e du Suffrage universel.



M. ALEXANDRE VARENNE
Député du Puy-de-Dôme
Prés^t de la Comm^{on}e du Suffrage universel.

celui de père de famille, une autre, ce qui pouvait porter à quatre la nombre des voix attribuées au même individu.

Mais, le 10 avril 1919, la Chambre et le Sénat proclamèrent le suffrage universel et unitaire, avec représentation proportionnelle.

De plus, les veuves de guerre et les femmes non remariées des patriotes fusillés, comme celles ayant subi une condamnation politique par un tribunal allemand, vont jouir du droit de vote aux prochaines élections.

Le vote était et demeure obligatoire. Tout inscrit qui ne remplit pas son devoir électoral est passible d'une amende, et, s'il y a récidive, du retrait définitif de ses droits électoraux. En outre, les absents du royaume belge qui l'ont quitté dans l'année reçoivent une convocation et un bon de transport gratuit pour se rendre en Belgique afin d'y remplir leur devoir de citoyen.

* * *

En Espagne, le système électoral n'a subi de changements que dans quelques modalités d'application : ainsi, on a abaissé de 25 à 23 ans l'âge exigé pour être électeur ; mais le suffrage est depuis longtemps universel, avec représentation complètement proportionnelle, en ce sens que les majorités et les minorités sont représentées au Parlement.

Tout citoyen doit pouvoir justifier de deux ans de domicile pour revendiquer ses droits électoraux.

Dans toute l'Espagne, les membres des conseils municipaux ne peuvent prétendre à la députation, les deux fonctions étant décretées incompatibles ; cependant, à Madrid seulement, il est fait dérogation à ce principe, et l'exemple nous en est donné par le cas du fils du comte de Romanones, le marquis de Villabragima, qui est à la fois député, conseiller municipal adjoint au maire et secrétaire de la Chambre des députés.

Les femmes n'ont encore acquis aucun droit politique dans ce pays.

Le vote est obligatoire pour les fonctionnaires et les contribuables, qui reçoivent, le jour des élections, en échange de leur bulletin de vote, un reçu attestant qu'ils ont rempli leur devoir électoral.

Le dépouillement a lieu aussitôt après la fermeture des portes des salles de vote ; mais il demeure quand même public puisque les électeurs sont autorisés à stationner dans ces salles après la clôture.

Il est fait par table, par le président de table, assisté de deux assesseurs et de deux délégués de chaque candidat.

Le résultat des votes, inscrit sur une liste, est proclamé « officiel » simplement par la signature du président, des assesseurs et des délégués des candidats, sans aucune autre forme de contrôle.

* * *

En Angleterre, nous assistons à l'application d'une importante réforme. Le 15 novembre 1918, la Chambre des lords accordait aux femmes le droit de vote, mais seulement à partir de 30 ans, tandis qu'elle abaissait à 19 ans l'âge d'électeur pour les soldats.

Dans ce pays de toutes les sagesses, le suffrage n'est pas encore tout à fait universel. Il faut, pour être électeur, être propriétaire. La moindre petite possession suffit. Les enfants en âge de voter et résidant chez leurs parents propriétaires jouissent du même droit électoral que ces derniers, à condition, toutefois, qu'ils aient fait une déclaration officielle pour faire connaître qu'ils paient la location de leur chambre, et qu'elle est réservée à leur usage personnel.

D'ailleurs, en Angleterre, tous les habitants qui justifient d'une location, dont ils paient le terme, sont électeurs. Ce sont eux qui forment ce qu'on nomme en Grande-Bretagne « le vote des locataires ».

Enfin les universitaires, professeurs, licenciés, docteurs, ont droit à une voix supplémentaire, ce qui donne lieu à de violentes manifestations de la part des partis socialistes et travaillistes.

Il n'y a qu'un tour de scrutin et les candidats sont élus à la majorité relative, aussi petite soit-elle.

Enfin, la Chambre des communes a adopté, le 6 février dernier, un projet tendant à faire un essai de représentation proportionnelle. Elle a également décrété que les objecteurs de conscience, c'est-à-dire ceux qui ont refusé de faire la guerre parce qu'elle était contraire à leurs principes, seraient privés de leurs droits électoraux.

* * *

En Italie, les élections législatives, qui avaient lieu, jusqu'ici, au scrutin d'arrondissement, vont avoir lieu pour la première fois, le 16 novembre, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Mais le Parlement italien a en vue l'organisation de grands partis politiques et, dans ce but, a interdit à peu près à l'électeur la faculté de panacher sa liste. En effet, le bulletin de vote que l'électeur jettera dans l'urne ne portera pas une liste nominative de candidats, mais simplement un emblème officiellement déposé à la préfecture de la province. Les socialistes ont déjà choisi le leur : c'est l'emblème du bolchevisme russe. Il se compose d'un marteau et d'une faucille qui se croisent, encadrés d'une couronne de feuilles d'olivier. Au-dessous de l'emblème, imprimé sur le bulletin de vote, l'électeur a le droit d'inscrire le nom d'un seul des candidats de cette liste, si le nombre des députés de cette circonscription ne dépasse pas 5. Il a le droit d'inscrire 2 noms, si le chiffre des députés à élire est de 5 à 10 ; 3 noms de 10 à 15 et 4 noms de 15 à 20. Les noms des candidats de la liste choisie, ainsi indiqués, constituent le vote préférentiel.

Les partis peuvent présenter des listes incomplètes ; dans ce cas,



M. NITTI
Président du Conseil des Ministres d'Italie. Présid^t du Conseil des Ministres de Belgique qui ont fait voter la réforme électorale dans leur pays.



M. DE LACROIX
Président du Conseil des Ministres d'Italie. Présid^t du Conseil des Ministres de Belgique qui ont fait voter la réforme électorale dans leur pays.

l'électeur peut compléter la liste par des candidats de son choix empruntés aux listes concurrentes. Mais ce droit de panachage ne peut se cumuler avec le droit au vote préférentiel.

Le Parlement italien a accordé le droit de vote aux femmes, mais elles ne prendront pas part au scrutin du 16 novembre. Elles voteront pour la première fois en juillet 1920, pour les élections administratives.

* * *

En Allemagne, le nouveau système électoral diffère profondément de celui d'où sortait l'ancien Reichstag. Le scrutin d'arrondissement est remplacé par le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Les femmes et les soldats ont le droit de vote, ce qui porte le nombre d'électeurs à 19 millions d'hommes et 21 millions de femmes.

Le vote est personnel ; il est interdit au mari de voter pour sa femme et réciproquement.

Hommes et femmes sont électeurs à l'âge de 20 ans.

La faillite ou le fait d'être assisté comme indigent n'entraîne plus, comme sous l'ancien régime, la suppression du droit de vote.

On élit un député par 150.000 habitants. L'Allemagne, divisée en 38 circonscriptions, possède actuellement 430 députés.

* * *

En Autriche, le nouveau système électoral ne diffère guère du système allemand : scrutin de liste, avec représentation proportionnelle et

vote des femmes. Le vote obligatoire y fut l'objet de violentes discussions. Enfin, un compromis laissant aux Diètes des différents pays d'Autriche le soin de proclamer ou non l'obligation du vote fut adopté par la commission de la réforme électorale. Le vote est donc obligatoire dans la plus grande partie de l'Etat autrichien actuel.

Les jeunes républiques slaves, ainsi que la Suisse, viennent d'appliquer le système du suffrage universel avec représentation proportionnelle.

En Norvège et au Danemark, le suffrage est depuis longtemps universel et les femmes y jouissent du droit de vote.

Les Etats-Unis d'Amérique nous présentent un mélange de réformes démocratiques alliées à l'application du système censitaire.

Dans chacun des Etats qui composent cette vaste république, les lois sont appliquées de différentes façons.

Chaque Etat dépend d'un gouverneur qui est maître presque absolu dans son royaume. C'est ce qui explique pourquoi les femmes ne votent que dans 12 Etats pour les élections au Congrès, tandis qu'elles sont partout électrices pour les élections locales.

Le suffrage qui est décreté « universel » ne l'est pourtant point par suite des conditions exigées pour l'inscription sur les listes électorales.

Il faut pour avoir le droit de vote passer une sorte d'examen démontrant que vous savez lire et écrire ; puis subir un interrogatoire sur le texte de la Constitution, en vue de prouver que vous le connaissez parfaitement. Cette mesure a été appliquée afin de pouvoir permettre l'élimination des étrangers nationalisés récemment, et qui voudraient bénéficier du droit de vote.

Deux partis sont en présence en Amérique : le parti républicain et le parti démocratique. On vote par Etat, et les candidats, désignés par les partis, sont élus par les membres de chacun des partis, lesquels ne peuvent voter contre, sous peine d'être rayés du groupement.

Les candidats sont élus à la majorité absolue.

On attribue un siège de député par 200.000 habitants.

Hommes et femmes sont électeurs à 21 ans.

Le gouvernement américain, qui a pu se rendre compte que dans les Etats où les femmes votent pour les questions locales, la situation s'est plutôt améliorée, et qui a constaté, de plus, que la Constitution n'avait rien à redouter du vote féminin, a l'intention de faire voter l'amendement Suzan B. Anthony qui tend à accorder le droit de vote aux élections législatives, sénatoriales et présidentielles à toutes les femmes âgées d'au moins 21 ans.

Néanmoins, dans quelques Etats, les femmes ont déjà pris part à la réélection du président Wilson en 1916.

En République Argentine, le système électoral est sensiblement semblable à celui qui existait chez nous jusqu'en ces derniers temps. C'est le scrutin d'arrondissement avec représentation majoritaire et vote uninominal qui est appliqué dans ce pays.

Cependant la manière de voter est sensiblement différente de celle en vigueur dans les autres nations.

Le vote se fait en chambre noire : l'électeur est introduit dans une pièce absolument obscure, muni d'une enveloppe blanche distribuée à la porte. Là, il glisse son bulletin de vote dans cette enveloppe qu'il colle soigneusement. Il sort ensuite pour remettre le précieux dépôt au délégué, qui le glisse lui-même dans une seconde enveloppe sur laquelle l'électeur est invité à apposer sa signature. C'est cette manière de procéder qui est appelée par les indigènes : le vote à la « Camara negra ».

En Argentine, les femmes n'ont encore aucun droit politique ; mais comme leurs sœurs de certaines grandes nations, elles attendent, elles aussi, le droit au bulletin de vote.

Enfin, la France vient d'entrer, elle aussi, dans la voie des réformes électoralas, en instaurant le scrutin de liste départemental, — combinaison du système majoritaire et du système proportionnaliste, timide essai de représentation proportionnelle.

Jusqu'en 1848, le régime, chez nous, était demeuré censitaire ; mais depuis cette époque le suffrage universel établi par le gouvernement provisoire fonctionnait tout en subissant quelques changements dans ses modalités d'application.

L'Assemblée constituante fut, le 4 mai 1848, le premier produit de cette réforme, qui consacrait la souveraineté du peuple français.

Et, depuis, tous les citoyens de la République firent connaître leur volonté par le système du suffrage universel, avec vote par arrondissement.

Depuis longtemps ce système majoritaire et arrondissementnel était combattu par les proportionnalistes : des projets de représentation proportionnelle furent déposés, puis repoussés, à la Chambre, par crainte d'un trop grand bouleversement politique et, par suite, social.

Enfin, le projet de scrutin de liste déposé par M. Dessoix, député de la Haute-Marne, fut voté le 12 juillet 1919.

Mais les arrondissementiers ne voulaient pas abandonner ainsi la partie et, le 14 octobre 1919, ils arrachèrent à la Chambre le vote d'un sectionnement.

Huit départements : Seine, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Loire-Inférieure, Basses-Pyrénées, Maine-et-Loire, Calvados et Aveyron subirent le découpage.

La France aura donc 100 circonscriptions en 90 départements.

Par l'adjonction de l'Alsace et de la Lorraine, qui forment trois départements, le Parlement, qui possédait 602 députés, verra ce nombre passer à 626, le 16 novembre, car, à titre transitoire et jusqu'à ce qu'il ait été procédé à un nouveau recensement, chaque département aura le nombre de sièges qui lui est actuellement attribué.

Les 24 députés supplémentaires seront fournis par : la Moselle, qui en élira 8 ; le Bas-Rhin, 9, et le Haut-Rhin, 7.

Le territoire de Belfort conservera ses deux députés, comme avant la grande lutte, car la barrière qui constituait la frontière n'est appelée à disparaître que plus tard, en vue de permettre son rattachement au Haut-Rhin.

Avec le scrutin d'arrondissement uninominal, un député qui représentait 100.000 habitants ou fraction de 100.000 était élu s'il réunissait la majorité absolue des suffrages exprimés, c'est-à-dire la moitié plus une du nombre des voix données, et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits. En cas de ballottage, il était élu, au second tour, à la majorité relative.

Le scrutin de liste départemental rend l'opération plus compliquée :

Chaque département élira autant de députés qu'il y a de fois 75.000 habitants de nationalité française ; la fraction supplémentaire, lorsqu'elle dépasse 37.500, donnera droit à un député de plus.

Chaque département forme une circonscription, sauf ceux divisés selon les principes du sectionnement et indiqués plus haut.

Chaque liste ne peut comprendre un nombre de candidats supérieur à celui des députés à élire dans la circonscription.

Tout candidat qui aura obtenu la majorité absolue est élu dans la limite des sièges à pourvoir ; il sera ensuite procédé à la répartition des sièges non pourvus par le jeu du quotient électoral.

On détermine ce « quotient électoral » en divisant le nombre des votants — déduction faite des bulletins blancs — par celui des députés à élire, soit : 60.000 votants ayant 6 députés à élire, le quotient électoral sera de 60.000 : 6, c'est-à-dire de 10.000.

On détermine ensuite la moyenne de chaque liste en totalisant les suffrages réunis par chacun de ses candidats et en divisant le chiffre ainsi obtenu par le nombre de ses candidats : soit une liste de 6 candidats ayant obtenu au total 120.000 voix ; sa moyenne sera de 120.000 : 6, c'est-à-dire de 20.000.

Il est attribué, en définitive, à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral. Soit, en reprenant les



LA NOUVELLE DISPOSITION DES AFFICHES ÉLECTORALES À PARIS.

chiffres précédents : moyenne, 20.000 : quotient électoral, 10.000 = 2 sièges.

Une liste pourra ne porter qu'un seul candidat, mais celui-ci ne pourra être élu qu'à la condition de réunir la majorité absolue des votants.

En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Les candidats ne peuvent être proclamés élus que si le nombre des suffrages qu'ils ont obtenus est supérieur à la moitié du nombre moyen des suffrages de la liste dont ils font partie.

Lorsque le nombre des votants n'est pas supérieur à la moitié des inscrits ou si aucune liste électorale n'obtient le quotient électoral, aucun candidat n'est élu. Les électeurs de la circonscription sont convoqués à nouveau quinze jours après.

Le recensement général des votes se fera, pour les circonscriptions électoralas, au chef-lieu du département, en séance publique, au plus tard le mercredi qui suit le scrutin.

On voit, par ce qui précède, que la nouvelle réforme donnera lieu à de grandes complications pour faire l'établissement définitif des résultats. Complications encore accrues par le vote par correspondance, justement établi pour les réfugiés.

Le 20 mai 1919, la Chambre vota une proposition de loi accordant aux femmes l'électoral et l'éligibilité, mais le Sénat, plus conservateur, ajourna la discussion du projet et finalement se sépara sans statuer.

Espérons que le nouveau Parlement reprendra ces intéressantes questions afin de parfaire définitivement le système électoral à instaurer, et dont notre scrutin de liste hybride n'est appelé qu'à fournir le compromis transitoire.

La France, alors, qui aura donné à tous ses enfants la possibilité de lui faire connaître et leurs légitimes besoins et leurs justes espoirs, pourra compter davantage encore sur leur fidélité et leur dévouement.

Plus les citoyens d'une nation ont de droits, plus ils ont de devoirs, et n'oublions point que « liberté oblige ».

PAUL HERFORT.

ÉLECTIONS 1919-1920

NE VOTEZ PAS POUR LUI!

Electeurs, le candidat qui ne met pas dans son programme l'engagement formel que voici, n'est pas, ne peut pas être votre homme :

C'est un Ignorant.

Alors que notre glorieux pays a été saigné à fond dans ses richesses, alors que notre industrie et notre commerce ont une peine énorme à renaitre, des milliers, des centaines de milliers, des millions de personnes, des quatre coins du monde,

Ne demandent qu'à nous apporter leur Or !

Ce sont tous les étrangers que le charme de la France hypnotise depuis si longtemps : que ses paysages, ses monuments, ses musées, son climat, sa cuisine, la belle humeur de ses habitants, son capital de beauté, en un mot, ont toujours hantés ; que la gloire imperissable de ses armées et de son peuple tout entier éblouit comme le soleil ! Ils veulent venir en France, ils veulent parcourir en tous sens la France, ils veulent séjourner en France.

LE TOURISME FERA DEMAIN LA FORTUNE DE LA FRANCE !

C'est par le tourisme, le tourisme bien compris, organisé, discipliné, que notre pays doit renaitre tout de suite au point de vue économique. Réfléchissez : aucun autre moyen rapide ne s'offre à lui même le plus petit de nos commerçants ou de nos industriels gagne, au passage des touristes, des clients nouveaux. Quand il a pu déguster nos produits, l'étranger, charmé, devient un client définitif.

Ajoutons que c'est par le tourisme, rendu accessible même au plus humble de nous tous, que notre pays combattra le plus efficacement l'alcoolisme, la tuberculose, le rachitisme, la dégenerescence et la dépravation.

Électeurs, ayez de la poigne !

A tout candidat qui sollicitera vos suffrages, tenez donc ce simple langage, qui possède cette pureté, spéciale au tourisme, de planer au-dessus de tous les partis politiques quels qu'ils soient :

Le Tourisme est une des grandes sources de la vie de la France. Par consequent bon candidat si vous désirez ma voix, prenez tout d'abord l'engagement formel de provoquer et de soutenir énergiquement toutes lois favorables au développement du tourisme en France.

Il nous faut de bonnes routes, de bons hôtels et de bons moyens de transports !

Est-ce bien entendu ? Alors examinons le reste de votre programme...

Devant une cause si belle et si juste, quel candidat oserait deserter ?

LE TOURING-CLUB DE FRANCE

Les Fédérations des Syndicats d'Initiative de toutes les régions francaises :

ALGÉRIE — ALPES FRANÇAISES — ANJOU-MAINE-TOURAINE-BASSE-LOIRE

ARDENNES-ARGONNE-CHAMPAGNE — AUVERGNE-MASSIF CENTRAL — BOURGOGNE-MORVAN

BRETAGNE — CÔTE-D'AZUR ET CORSE

FRANCHE-COMTÉ ET MONTS-JURA — LIMOUSIN-PÉRIGORD-QUERCY — NORD — NORMANDIE

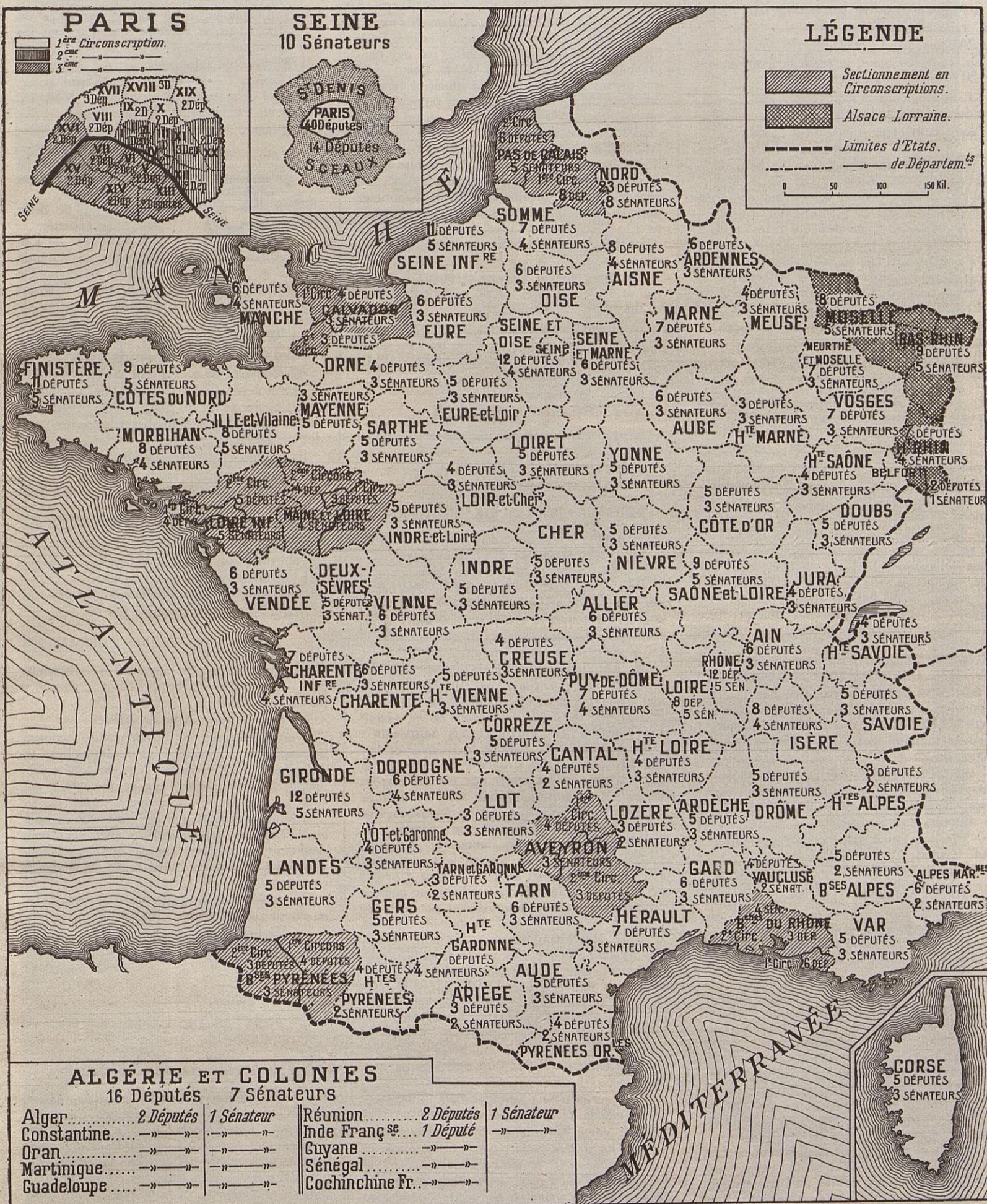
PARIS ET RÉGION PARISIENNE — POITOU-SAINTONGE-ANGOUMOIS — PROVENCE

PYRÉNÉES-GUYENNE-GASCOGNE — PYRÉNÉES-LANGUEDOC

SOLOGNE-BERRY — TUNISIE — VALLÉE DU RHÔNE — VOSGES

A la veille des Elections, nos lecteurs appelés à prendre part au vote feront bien de s'inspirer de cette affiche publiée par le « Touring-Club de France » et qui, sous une forme humoristique, et à l'aide des artifices typographiques naguère usités pour les « batailles électorales », leur donne d'excellents conseils. Le programme tracé là par le « Touring-Club » doit recueillir les suffrages de tous les Français ; il a d'ailleurs l'avantage de pouvoir être adopté par les candidats de toute opinion.

LE NOUVEAU SECTIONNEMENT ÉLECTORAL DE LA FRANCE



La population de la France était avant la guerre, d'après le recensement fait en 1911, de 39.601.509 habitants, dont 1.132.696 étrangers, et celle de l'Algérie de 5.563.828 habitants. A défaut de recensement plus récent, ce sont ces chiffres qui servent encore de base pour tout ce qui est officiel ; ils se sont cependant beaucoup modifiés ; la guerre, malheureusement, leur a fait subir un changement considérable. En effet, on sait aujourd'hui que l'agression allemande coûte à notre pays 1.398.515 hommes tués ou disparus, dont un million environ étaient âgés de 20 à 40 ans, soit 1 homme sur 27 habitants. L'on ne sait encore quand aura lieu le prochain recensement : ce sera en tout cas au cours de la législature que vont nous donner les élections du 16 novembre : pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, le chiffre de la population de l'Alsace et de la Lorraine se confondra alors de nouveau avec celui de la population du reste de la France. Mais d'ici là, la Chambre issue des élections basées sur le nouveau sectionnement électoral, dont nous donnons ici la carte, aura, il faut l'espérer, fait entrer notre pays dans la voie du relèvement matériel et de l'apaisement moral auxquels doivent tendre les efforts de tous.



ECHOS



COMPARAISON INSTRUCTIVE

LA France compte 12.300.000 hectares de terrains ensemencés en céréales.

L'Allemagne, 12.800.000.

Or, en Allemagne, le rendement moyen est de 20.8 quintaux à l'hectare...

Et, en France, il n'est que de 11.5.

Pourquoi une telle différence ?

Notre cultivateur travaille-t-il moins ?

Aucunement. Nul n'est plus que lui acharné à la besogne.

Alors ?

Alors, voici le mot de l'énergie :

Pour des superficies sensiblement égales, 4.300.000 tonnes d'engrais chimiques sont employées par l'Allemagne, et 2.300.000 tonnes seulement par la France. A moitié moins d'engrais correspond donc moitié moins de récoltes.

Là réside la cause du mal.

Il semble qu'il soit aisément de trouver le remède...

COURTELIN ET L'EX-KAISER

QUEL châtiment conviendrait-il d'infliger à Guillaume II ?

La question a été posée, de façon fort imprévue, à quelqu'un que l'on ne s'attendait point à voir consulter en cette matière : à Courteline.

L'éminent humoriste a riposté en exposant un point de vue peu banal :

— Je proposerais, a-t-il dit, que, botté, casqué en tête, magnifiquement habillé de son uniforme de parade, le kaiser soit mis dans une cage, baladé de ville en ville, et montré pour de l'argent, le produit des recettes devant être employé à faire des rentes aux mutilés. Il y aurait un jour chic, où l'entrée serait d'un louis. Interdiction serait faite au public, sous peine d'expulsion immédiate, de jeter des pierres au phénomène et de se livrer sur lui à aucune voie de fait : nous ne sommes pas d'un pays où l'on frappe les gens sans défense. Les mutilés entraient à l'œil, et la Croix de guerre comme la médaille militaire donneraient droit à une réduction de 25 %...

Faire de l'ex-kaiser une sorte d'animal de ménagerie exhibé au bénéfice des mutilés, voilà, certes, une idée originale, qui ne laisse point, par ailleurs, d'être ingénue...

— Je suis pour les choses pratiques, a ajouté Courteline.

SUBLIME !

LE docteur Voronoff, célèbre par ses opérations de greffe humaine, aurait reçu, paraît-il, une lettre émouvante où une femme lui demande « de lui enlever ses deux yeux pour les greffer à sa petite nièce, laquelle est aveugle »...

Si le fait est vrai, il y a là un geste d'abnégation, de dévouement et de stoïcisme véritablement sublime !

« FAIRE LA QUEUE » !!!

PAR suite des difficultés actuelles du ravitaillement, les ménagères, désireuses de se procurer une denrée quelconque, doivent, au préalable, se résigner — aux baraqués Vilgrain et partout ailleurs ! — à « faire la queue »...

Faire la queue !... Obligation lamentable, horripilante, qui fait perdre un temps précieux !... Obligation sinistre qui, par surcroît, aux approches de l'hiver, devient éminemment antihygiénique ! Dans ces longues stagnations en plein air, sous un ciel inclement, rien de plus facile que de prendre quelque chose... « pour son rhume » !

A ce propos, un lecteur écrit nous adresse ces lignes curieuses :

« M. le docteur Grellety vient de faire une proposition... invraisemblable et pourtant excellente. Il demande tout simple-

ment que l'on supprime « les queues au théâtre ».

« C'est une petite révolution dans nos mœurs que réclame M. Grellety, lequel a raison. Il est bien clair que l'attente immobile, par une température glacée, au milieu de la boue, dans une promiscuité louche, porte atteinte à la santé publique. M. le docteur Tison a rappelé, à ce propos, que, il y a vingt-cinq ans, quand il était dans le service du professeur Vulpian, il constata, à l'hôpital de la Pitié, environ 6.000 entrées dans une même semaine. Or, le plus grand nombre de ces malades avaient pris froid en suivant la queue au théâtre ou ailleurs. Supprimez donc la queue au théâtre sous prétexte d'hygiène !... Mentionnons l'idée. Elle mérite considération et il est à souhaiter que l'on s'en préoccupera... »

Or, savez-vous d'où notre facétieux lecteur a extrait les judicieuses propositions qu'on vient de lire ?

D'un magazine... paru en 1896 !

En 1896 !... Voilà donc vingt-trois ans qu'on parle de supprimer le périlleux supplice consistant à « faire la queue » !

Depuis, le progrès a marché...

Mais, hélas ! c'est à reculons !

AU PAYS DE FRANCE

VERS LA « VAGUE DE TRAVAIL »...

NOUS commentions récemment, ici même, cette maxime de M. J. D. Rockefeller : « Le travail est le secret du bonheur. »

Pour notre chère France, appelée à la nécessité de se refaire et de renaitre après cinq années d'épreuves si cruelles, le travail, en ce moment, est plus que le secret du bonheur : il est le secret même de la vie.

M. Méline vient de le démontrer avec une nouvelle force. A l'appui de sa thèse, il cite une statistique inédite à laquelle on ne saurait trop donner de publicité et dont on ne saurait trop méditer les enseignements saisissants : « C'est le calcul du nombre de journées de travail perdues pour la France à la suite de la guerre, tant par les morts que par les mutilés incapables de travail. Il faut avoir le courage de regarder en face ces chiffres terrifiants. En 1914, nos morts héroïques, au nombre de 1.365.000, livraient en moyenne, par jour, 13.650.000 heures de travail, soit, en juillet 1914 (26 jours), plus de 355 millions d'heures de travail. Les mutilés et invalides, au nombre de 694.000 environ, fournissaient par jour, en 1914, 6.940.000 heures de travail, soit, en 26 jours, 180.440.000 heures. En juillet 1919, leur travail ne donne plus, en 24 jours de demi-rendement, que 66.624.000 heures, d'où une perte, sur juillet 1914, de 113.816.000 heures. Si l'on additionne toutes ces pertes, on arrive au chiffre formidable de 468.907.000 heures de travail perdues, ce qui, traduit en journées de huit heures, représente une perte totale d'environ 58.613.000 journées de travail ! »

Voilà ce qu'il faut rattraper ! Ce ne sera pas par le moyen de la « vague de paresse »...

Cette vague, d'ailleurs, M. Méline estime qu'elle ne durera point, parce qu'elle est en contradiction avec le tempérament foncier, si laborieux, de notre race. Tempérament qui s'affirme, à l'heure actuelle, par l'effort admirable que fournissent dans nos campagnes les cultivateurs, aussi bien que par l'œuvre magnifique accomplie au sein de nos régions dévastées, où les habitants, « spectres héroïques » redevenus instantanément des travailleurs infatigables, peinent jour et nuit « pour reconstruire leur petite fortune et celle de la France ».

Partageons donc l'optimisme de M. Méline et souhaitons que, par la vertu de leur rayonnement, d'aussi beaux exemples portent leurs fruits. Il va du salut du pays.

LE JEU DE CARTES DE LA PAIX

DÉTAIL amusant : les grandes évolutions de l'humanité se reflètent... jusque dans les jeux de cartes !

1789 avait vu éclore des cartes à jouer d'un genre inédit, où les quatre rois étaient représentés par de grands « intellectuels » : Voltaire, Rousseau, La Fontaine, Molière.

Les quatre dames y étaient figurées par des vertus philosophiques : la Foi, la Sincérité, la Probité, le Dévouement.

Enfin, l'as de trèfle était... la Liberté.

L'an 1919 — l'an de la Grande Paix succédant à la Grande Guerre — va être marqué, lui aussi, par le lancement d'un nouveau jeu de cartes : on annonce, à New-York, l'apparition du « jeu de cartes de la paix ».

M. Wilson joue le rôle de roi de cœur.

M. Lloyd George, de roi de carreau.

M. Sonnino, de roi de trèfle.

Quant à M. Clemenceau, il fait, fort crânement, figure de roi de pique !

Les quatre dames symbolisent les quatre grandes puissances :

Etats-Unis, Angleterre, Italie, France.

Passons aux quatre valets ; les voici :

Colonel House, général Pershing, M. Ballfour, M. Tardieu.

Enfin, l'as de trèfle est remplacé par une allégorie personnifiant la Société des Nations.

Souhaitons que ce soit là un bon as... d'atout ! La Conférence de la paix, comme on voit, a remanié toutes les cartes du monde...

Même les cartes à jouer !

« PATTE DE VELOURS » GERMANIQUE

DÉJÀ les Allemands cherchent à « reprendre les affaires » avec la France... comme si de rien n'était.

Et, alors, il font « patte de velours ».

C'est ainsi que nos commerçants reçoivent des maisons allemandes avec lesquelles ils étaient en rapport avant la guerre des lettres onctueuses, débutant toutes par ce préambule savoureux :

« Nous regrettons que les circonstances nous aient privés de communications avec vous pendant ces cinq dernières années, et nous espérons que cette interruption vous trouve en heureuse condition... »

Que dites-vous de cette formule papelarde, où fleurt l'euphémisme... de façon kolossale ?

Le Boche, quand besoin est, sait devenir aussi patelin par intérêt qu'il est brutal par tempérament.



PENSÉES DE LA SEMAINE

LES MOTS QUI DONNENT A RÉFLÉCHIR...

— Mes enfants, votre père, en vous quittant autrefois pour courir aux armées, vous a donné un dernier baiser dont ceux d'entre vous qui n'étaient pas trop petits ont gardé et garderont toujours le souvenir et l'émotion. Ce que signifiait cet embrasement suprême, votre cœur l'a compris et retenu : « Si je ne reviens pas, vous disait celui qui partait, si je meurs là-bas, ce sera pour que, vous aussi, vous viviez, pour que vous viviez libres dans un pays reconstruit. Faites que votre vie soit digne de ma mort ; faites qu'elle ne soit pas vaincre, inactive et stérile ; faites qu'elle soit agissante, fécondée par le labeur et profitable à la France. »

Ecoutez aujourd'hui, mes amis, écoutez à tout âge l'écho de la voix paternelle... Vivez pour faire vivre la nation et travaillez pour qu'elle ne meure pas.

(M. POINCARÉ aux Pupilles de la Nation.)



EN ROUMANIE, ON EMPLOIE LA MACHINE A VOTER



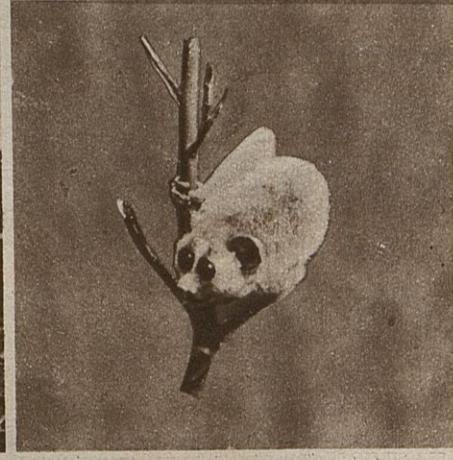
Le vote se fait mécaniquement. L'électeur présente sa carte (en haut de la page) puis entre dans la cabine, dont un agent ferme la porte. Il se trouve devant trois tableaux, correspondant aux trois partis politiques ; chacun porte les noms et portraits des candidats. Sous chaque nom est une touche qu'il presse pour voter. Il peut voter sur les trois tableaux. La porte de la cabine se rouvre automatiquement, quand l'électeur a pressé sur autant de touches qu'il y a de candidats à élire — la touche ne fonctionne qu'une fois par électeur — sinon, il reste enfermé. D'autres tableaux enregistrent et totalisent les votes.

LES BÊTES ÉTRANGES DE L'AUSTRALIE



Voici une femelle d'opossum qui se sauve dans un arbre, emportant son petit sur son dos. A droite, c'est un "ours des colons", pareil à un jouet en peluche, qui prend ses ébats.

Les kangourous se domestiquent facilement. Il en est de la grosseur d'un chat. C'est avec un de ceux-là que joue ce baby. La taille des grandes espèces dépasse la hauteur d'un homme.



Le caractère le plus remarquable de la faune australienne, c'est que tous les mammifères, sauf le dingo, chien qui n'est probablement pas indigène, sont marsupiaux, c'est-à-dire que la femelle est munie d'une poche ventrale qui contient les mamelles et dans laquelle vivent les petits jusqu'à ce qu'ils soient en âge de marcher. Plusieurs d'ailleurs sont analogues comme mœurs et structure à des mammifères d'autres contrées : loups, ours, écureuils, lièvres, etc., mais tous sont marsupiaux. A gauche, c'est un petit ours qui grimpe comme un singe. A droite, un lémure que ses yeux énormes ont fait surnommer le singe fantôme.



Quel étrange pays que l'Australie ! Faune et flore y sont complètement différentes de celles des autres contrées. Ce continent, n'ayant gardé aucun contact avec la masse terrestre dont il se sépara le premier aux âges géologiques, a pu conserver des types qui ailleurs se sont éteints dans la lutte des espèces pour la vie. Là on trouve le ménure, oiseau qui, pour les amours, orne de coquillages son nid, que voici à gauche, et les fourmis capables d'ériger le monument qu'on voit à droite.

LES SOUVERAINS BELGES VISITENT LA CALIFORNIE



Aux Etats-Unis, le roi et la reine des Belges ont traversé la Californie plutôt en touristes qu'en visiteurs officiels. Comme dans l'Est, d'ailleurs, la population les a chaleureusement accueillis. Sur la plage de Santa-Barbara, la reine a été photographiée pendant qu'elle jouait avec des enfants. Ici, le roi parcourt le pays sur un « car » du haut duquel l'amiral Long lui en montre les merveilles. Dans le médaillon, voici les souverains partant pour une excursion dans les « canyons ».

NOTRE PRÉSIDENT DU CONSEIL EN ALLEMAGNE OCCUPÉE



M. Clemenceau était le 5 novembre à Strasbourg où, en haut de la page, il est photographié prononçant un discours qui a eu un immense retentissement. Ici, on voit notre Premier se donner la satisfaction de fouler le sol allemand ; à gauche, il visite le vieux fort allemand de Kirchbach occupé par nos troupes ; à droite, c'est son arrivée au pont de Kehl qu'il arpenta longtemps et dont il admira joyeusement le superbe coq qui y a remplacé l'aigle boche.

Un Jour viendra

Le flacon Lalique . . . f^eo 33 fr
Le flacon-réclame . . . — 16.50

*En fermant les yeux, Ambre vermeil
Fox trot (dernière création)*

Le flacon f^eo 33 fr.
Le flacon-réclame . . . — 16.50

*En fermant les yeux
Ambre vermeil*

Le grand flacon Lalique. f^eo 66 fr.

BOUQUETS :

*Parlez-lui de moi, Premier Oui
Rose :ans fin*

L'Anneau merveilleux

L'Amour dans le Cœur

Le flacon Lalique f^eo 38fr.50

Le flacon série . . . 33fr.

Le flacon-réclame — 16fr.50

EXTRAITS :

*Œillet, Rose, Mimosa, Violette
Jasmin, Cyclamen, Lilas
Muguet, Chypre, Iris
et Héliotrope,*

Le flacon f^eo 25 fr.
Le flacon-réclame . . . — 13.50



ARYS

3, rue de la Paix, PARIS

TOUTES PARFUMERIES ET GRANDS MAGASINS

*Parfum
troublant,
captivant,
pénétrant.*

Crème Teindelys, le pot	5fr.50	f ^e o 6 fr.
Pot ou tube réclame.	2fr.75	— 3fr.
Poudre Teindelys blan-		
che, chair, rose natu-		
rel, rose pour brune,		
rachel clair et rachel		
foncé . . . le pot	4fr.40	— 5fr.
Savon Teindelys . . .	4fr.40	— 5fr.
Eau Teindelys	8fr.80	— 11fr.
Bain Teindelys . . .	3fr.30	— 4fr.
Lait Teindelys . . .	11fr. »	— 13fr.
Fards (t ^{tes} teintes) . . .	4fr.40	— 5fr.

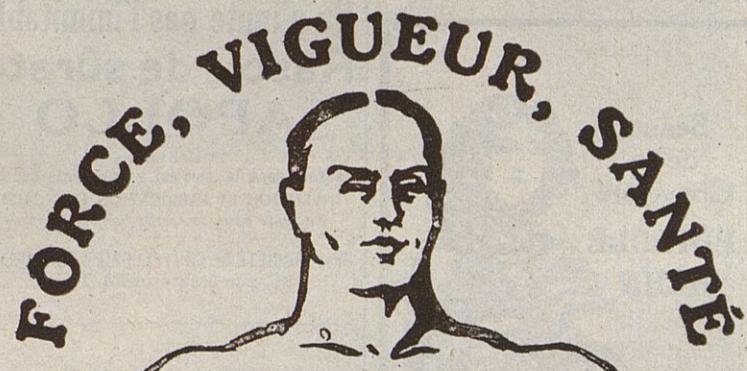
PULVÉLYS. — Poudre composée pour la toilette, supérieure aux poudres de talc du commerce. La boîte, 3fr.30; f^eo 3fr.75.

Envoi sur demande du Carnet de Beauté du Dr^e Reymondon.

Buste du Maréchal Foch



Copie demi-grandeur du buste par Auguste MAILLARD.
En vente dans les bureaux du Pays de France, 6, boulev. Poissonnière, Paris,
au prix de 15 fr. — Fco domicile: Paris, 18 fr. 50; Départ., 19 fr. 50.



rapidement obtenues par l'emploi du

VIN de VIAL

Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles et délicates.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

L'INSOMNIE..

est très souvent causée
par le Café !

le Kneipp

Moins cher que le café. Économise le sucre

Agréable au goût
Inoffensif comme une tisane
sain et fortifiant
calme et aide à la digestion

Prosper MAUREL , fabricant à Juvisy-sur-Orge (Seine et Oise).
(LE DEMANDER DANS TOUTES LES EPICERIES .)



Beauté de la Chevelure

PÉTROLE HAHN

Produit Français.

R. VIBERT, Lyon

On n'imité pas l'inimitable Rasoir de sûreté APOLLO

Breveté
Le seul dont la lame est à tranchants courbes

INVENTION ET FABRICATION FRANÇAISES
En vente dans toutes les bonnes Maisons

Gros : SOCIÉTÉ DE COUTELLERIE & ORFÈVRERIE
31, rue Pastourelle, Paris



Chenil Français

CHIENS POLICIERS et de luxe toutes races

Expéditions dans tous pays

PENSION & DRESSAGE

7, rue Victor-Hugo

CHARENTON (Seine)

Téléphone 53

Maison de Vente : 25, RUE DUPHOT, PARIS

LE PAYS DE FRANCE COLLECTION RELIÉE

6 forts volumes 28 x 36 reliés toile, titre et impression blancs

TOME I. Août 1914 à Mai 1915
TOME II. Juin 1915 à Novembre 1915
TOME III. Décembre 1915 à Mai 1916

TOME IV. Juin 1916 à Novembre 1916
TOME V. Décembre 1916 à Mai 1917
TOME VI. Juin 1917 à Novembre 1917

Prix de chaque volume : 11 francs

FRANCO DE PORT

En vente au "PAYS DE FRANCE", 6, boul^d Poissonnière, Paris

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs filles la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour leur assurer une bonne formation.

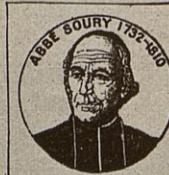
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, Suées de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'Abbé SOURY. Celles qui craignent les accidents du RETOUR D'ÂGE doivent faire avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY une cure pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr.; franco gare, 5 fr. 60. Les quatre flacons, 20 fr. franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

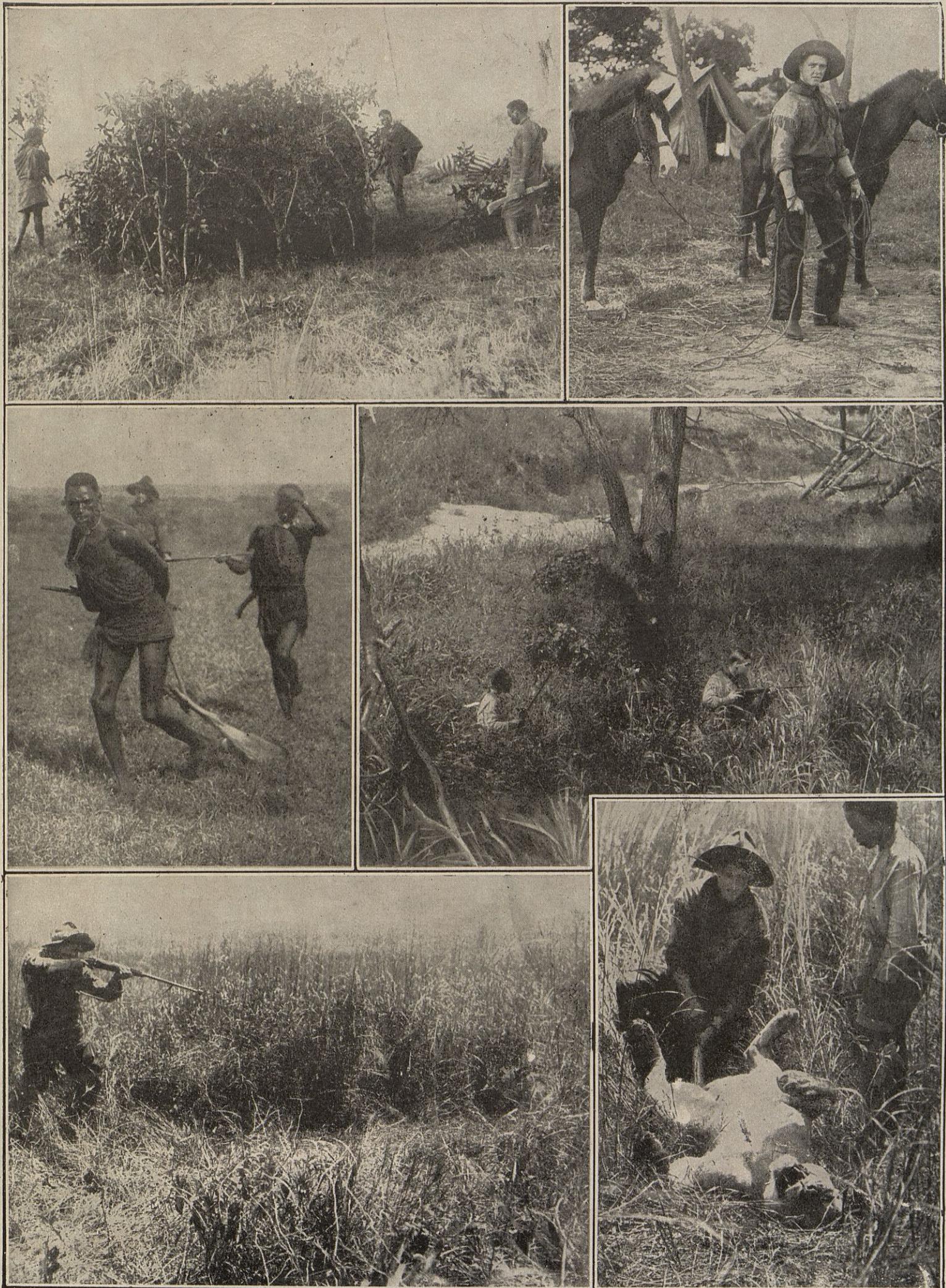
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

(Notice contenant renseignements gratis)



Exiger ce portrait

SCÈNES DE GRANDES CHASSES DANS L'UGANDA



L'Ouganda constitue pour les Anglais une immense réserve de chasse où tous les grands fauves s'offrent au fusil du chasseur intrépide. Ces photographies y ont été prises. En haut de la page, c'est un fourré artificiel où le chasseur se mettra à l'affût ; à côté est sa tente. Pour attirer un lion dans la brousse, où on l'attend le doigt sur la gâchette, des nègres traînent un quartier d'animal tué. Ici, on assiste au dépècement du lion qui vient d'être abattu.



M. PESSIONARD N'EST PAS MORT, PAR ALBERT GUILLAUME.

— Croyez-vous, quel temps !... et nous sommes victorieux !!!



UN RESULTAT DE LA GREVE, PAR ALBERT GUILLAUME.

— Alors, vous ne me prenez rien aujourd'hui ?

— Bin... grâce à la grève, je me suis aperçu que je pouvais très bien me passer de trois journaux sur quatre.